



EUROPEAN BUILDERS CONFEDERATION

The Voice of Construction Crafts and SMEs in Europe

COMMUNIQUE

FR

DE PRESSE

10 mars 2010

Pour diffusion immédiate

**55 000 nouveaux emplois pourraient être créés au Royaume Uni en 2010,
selon le nouveau Rapport sur la TVA**

Bruxelles, 10 mars 2010

European Builders Confederation (EBC) – la voix des artisans et des PME de la construction en Europe – salue la récente initiative de Rapport sur la TVA au Royaume Uni et soutient fermement la coalition « Cut the VAT » menée par la FMB – membre britannique d'EBC.

Andrea Marconi, Président d'EBC, se référant au rapport précité, rappelle que : « **Le gouvernement britannique n'a pas encore saisi l'occasion offerte par le Conseil ECOFIN, dans le cadre du Plan de Relance européen adopté en mars 2009, de réduire le taux de TVA dans les secteurs intensifs en main d'œuvre. En période de reprise économique, la baisse de la TVA est le meilleur outil à notre disposition pour contribuer à la mise en place de logements plus économes en énergie ainsi que pour créer de nouveaux emplois** ».

Plus de 24 000 emplois dans le secteur de la construction et 31 000 autres nouveaux postes dans l'économie au sens plus large pourraient être créés en 2010 grâce à une réduction de la TVA à 5% pour les travaux de rénovation, d'entretien et d'amélioration des propriétés résidentielles, c'est ce qu'annonce le nouveau rapport d'étude lancé aujourd'hui par Experian pour le compte de la coalition anglaise « Cut the VAT », pour la réduction de la TVA au Royaume Uni.

Le rapport révèle aussi que la réduction de la TVA à 5% contribuerait pour plus de 1,4 milliards de livres dans l'économie du Royaume Uni rien qu'en 2010, atteignant 17 milliards de livres d'ici 2019. Le rapport prévoit également que 81 500 emplois supplémentaires seraient créés au Royaume Uni, d'ici la fin de la décennie.

Le parc immobilier du Royaume Uni devrait également bénéficier d'une réduction de TVA, car la recherche a montré que la baisse de la TVA pourrait apporter 450 millions de livres supplémentaires par an pour l'amélioration des logements sociaux du Royaume Uni. Cela serait suffisant pour rénover ou permettre de réutiliser environ 19 000 logements par an : d'ici 2019 ce chiffre pourrait atteindre 190 000 logements sociaux supplémentaires selon les normes de « Logement Décent » définies par le Gouvernement.

La réduction de la TVA à 5% signifierait également des logements plus écologiques et plus efficaces en énergie. L'attention portée actuellement par le gouvernement sur le logement « zéro carbone » ne sera pas suffisante pour lutter contre les émissions de CO₂ du Royaume Uni, car il faudrait plus de 130 années pour remplacer totalement les logements existants du Royaume Uni par des maisons « zéro carbone ». La demande de logements supplémentaires créée par une réduction du taux de TVA à 5% sur la rénovation, l'entretien et l'amélioration des logements pourrait générer une dépense supplémentaire d'environ 1,23 milliards de livres au cours des dix prochaines années pour les mesures d'efficacité énergétique. Cela équivaldrait à 174 000

maisons supplémentaires entièrement isolées, et avec des chaudières économes en énergie entre 2010 et 2019, permettant d'économiser jusqu'à 337 000 tonnes de CO₂.

Richard Diment, le Directeur Général de Federation of Master Builders (FMB) a déclaré: « La construction de maisons au Royaume Uni a atteint son niveau le plus bas depuis 1946, ce faisant, la construction de logements « zéro carbone » aura un impact limité sur les émissions de carbone du Royaume Uni, particulièrement au vu du stock de logements existants, responsables pour 27% des émissions totales de carbone du Royaume Uni. Une méthode plus efficace pour réduire les émissions de carbone serait de rendre plus écologiques les logements existants. Baisser la TVA signifierait que beaucoup plus de propriétaires pourraient se permettre de rénover leurs maisons, ce qui leur permettrait également de réaliser des économies sur leur facture d'énergie, conduisant à une réduction de la pauvreté énergétique».

« European Builders Confederation – E.B.C. » créée en 1990, est une organisation professionnelle européenne représentant les Artisans et les P.M.E. appartenant au secteur de la construction. A travers ses organisations nationales membres, E.B.C. représente 2 millions d'Artisans et de PME.

Le secteur de la construction est d'une importance fondamentale pour l'Economie européenne. Avec 2,7 millions d'entreprises, un chiffre d'affaires de presque 1300 milliards d'euros et une population occupée de 14 millions de personnes, ce secteur contribue à la réalisation de 10% du Produit Intérieur Brut de l'Union Européenne.

99% des PME (moins de 250 salariés) forment le secteur de la construction en Europe et réalisent 80% du chiffre d'affaires. Les petites entreprises (moins de 50 salariés) assurent à elles seules 60% de la production et emploient 70% de la population active du secteur.

Information à la presse: pour toute question, veuillez contacter le Secrétariat
E.B.C, Rue Jacques de Lalaing, 4 B- 1040 Brussels
Tel: +32 (0)2 514.23.23 Fax: +32(0)2 514.00.15
secretariat@eubuilders.org
www.eubuilders.org